



## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER

### ELUS REFERENTS :

Arnaud PERICARD, maire de Saint-Germain-en-Laye (78), Vice-président de l'AMIF en charge de la culture et du patrimoine  
ANNIE TISSIER, adjointe au maire de Flagy (77)

### SUJET :

## Les aides à la restauration du patrimoine en Ile-de-France

### INTERVENANTS :

- **Florence PORTELLI**, Vice-présidente de la Région Ile-de-France en charge de la Culture, du Patrimoine et de la Création ; maire de Taverny
- **Laurent ROTURIER**, Directeur régional de la DRAC Ile-de-France
- **Antoine-Marie PREAUT**, Conservateur régional des monuments historiques, DRAC Ile-de-France

### CONTEXTE :

La France compte 40 à 55 000 bâtiments religieux, dont au moins 26 000 sont classés. La grande majorité de ces monuments religieux est à la charge des communes. L'Ile-de-France compte quant à elle 1038 monuments historiques classés et 2832 monuments inscrits (source : ministère de la Culture, 2017).

L'entretien du patrimoine peut se révéler très coûteux pour les communes. Les **aides à la rénovation du patrimoine** sont nombreuses, on en trouve à tous les échelons : de l'intercommunalité aux aides européennes, en passant par les aides départementales, régionales et d'Etat. Néanmoins, il est parfois difficile pour les municipalités de savoir quelles aides mobiliser pour leurs projets de restauration.

**En Ile-de-France, la Région a notamment mis en place depuis 2018 un label « Patrimoine d'intérêt régional » à destination des sites non classés et non inscrits aux Monuments historiques.** Il permet aux propriétaires publics et privés de ces sites de bénéficier d'aides pour les restaurer (30% du montant du projet, en investissement) et pour les valoriser (20% du montant des projets, en fonctionnement). A ce site, 105 sites ont été labellisés.

Au-delà de la question de la rénovation des monuments se pose celle de leur **valorisation**. A titre d'exemple, comment exploiter pleinement le potentiel d'une église de village, lorsque les offices religieux s'y font de plus en plus rares ? Il arrive que certaines collectivités fassent le choix, en rénovant leur patrimoine de proximité, d'en élargir la destination. Ainsi, certaines églises, tout en conservant leur fonction de lieu de culte, ont par exemple pu se transformer

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER

en espaces d'exposition ou en musées (exemple de l'église de Saint-Hugues-de-Chartreuse, en Isère, transformée en musée départemental d'art sacré contemporain).

#### POINTS PRINCIPAUX DES INTERVENTIONS ET DES ECHANGES :

**Arnaud PERICARD**, maire de Saint-Germain-en-Laye (78) et Vice-président de l'AMIF en charge de la culture et du patrimoine, a introduit la séance en présentant les intervenants et rappelant son objectif : informer les élus des aides à la restauration du patrimoine disponibles, tant au niveau de la Région qu'au niveau de la DRAC. Cette dernière offre également du conseil et de l'accompagnement.

#### 1) **Intervention de Florence PORTELLI**, Vice-présidente de la Région Ile-de-France en charge de la Culture, du Patrimoine et de la Création et maire de Taverny (95) :

La culture a énormément besoin des collectivités territoriales, de l'Etat et de tous les interlocuteurs possibles en ce moment. Depuis qu'elle a été élue, Valérie Pécresse a voulu mener une vraie politique patrimoniale, qui n'était jusque-là pas fléchée. Depuis 2016, avec la signature d'une convention cadre, la Région a augmenté le budget à destination du patrimoine et démultiplié les aides à la restauration : 95 millions € sont investis en faveur du patrimoine, voire 200 millions € si on prend en compte la formation, la recherche, l'innovation dans ces secteurs.

346 dossiers en investissement ont été instruits et une cinquantaine en fonctionnement. La coopération de la DRAC a été importante pour la Région.

#### Exemples d'initiatives :

- Mise en place d'un **partenariat avec la Fondation de France**, selon un système de financement participatif. 1 € investi par la Fondation = 1 € d'abondement de la Région.
- Partenariat avec la start-up **Dartagnans** qui propose une plateforme de financement participatif pour restaurer le patrimoine. 48 dossiers ont été instruits par la Région dans ce cadre.
- Pour les petites communes : un **bonus patrimoine rural** de 200 000 € dans le cadre des contrats ruraux. Cela leur permet de consolider leur patrimoine.
- Labellisation de 40 lycées franciliens « architecture contemporaine remarquable » (inventaire réalisé en commun avec la DRAC)
- Organisation des **premières assises régionales du patrimoine** en septembre 2019. La Région a rappelé son attachement à la branche artisanale dans le cadre de la rénovation des sites classés. Elle participe au projet de campus « Versailles, patrimoine et artisanat »
- Création du **label d'intérêt régional** (voir ci-dessous)

#### Focus sur la création du label d'intérêt régional :

La Région a créé ce label pour mettre en valeur **tout ce qui n'est pas classé/inscrit « monument historique »**. Les critères d'attribution sont très larges, cela peut par exemple concerner du patrimoine vert, non bâti. Cette démarche permet de renforcer les identifiées culturelles locales et d'obtenir d'autres financements (mécénat, voire DRAC dans certains cas).

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER

Le label est accompagné d'un **dispositif de communication** permettant à la commune de **mettre en valeur ce lieu**. On y associe parfois les étudiants, les habitants, etc.

Les départements qui ont peu de patrimoine protégé bénéficient de plus de labels : 25 labels attribués en un an en Seine-Saint-Denis.

Contact pour déposer des dossiers : Eric GROSS, Directeur de la culture : [eric.gross@iledefrance.fr](mailto:eric.gross@iledefrance.fr) (mettre [florence.portelli@iledefrance.fr](mailto:florence.portelli@iledefrance.fr) en copie pour le suivi)

#### Questions :

- **Jean-Luc Houbron**, adjoint à la culture à Maurecourt (78) évoque un projet de réhabilitation d'une ancienne ferme agricole du 20<sup>ème</sup>. La commune en a fait l'acquisition en 2010. Le projet est d'y installer un centre culturel dont l'école de musique. Est-ce que ce type de projet rentre dans le cadre du dispositif de la Région et quelle est la procédure à suivre ?
  - ⇒ **Florence Portelli** confirme que ce type de projet entre dans le cadre du label d'intérêt régional. La commune doit déposer un dossier de candidature. La Région étudie ensuite si le lieu reflète bien l'histoire locale ou régionale. Le cas échéant, le dossier est instruit pour voir si la Région peut attribuer le label.
- **Arnaud Péricard** souhaite avoir des précisions sur le partenariat Région / Fondation du Patrimoine
  - ⇒ Florence Portelli explique qu'un projet bénéficiant d'une aide de la Fondation du Patrimoine peut se voir attribuer une aide de la Région du même montant. Ex : si la Fondation finance 20 000 €, la Région donnera également 20 000 €.
- **Anne Debras**, adjointe au maire de Longnes (78) : l'église de la commune a un gros problème de toiture estimé à 1 million € de travaux. Seule une partie de l'édifice est inscrite à l'inventaire des monuments historiques. La Région a refusé de labelliser ce projet au motif que la tour et le clocher sont inscrites.
  - ⇒ Florence Portelli s'engage à regarder le dossier.
- **Bernadette Moulay**, adjointe au maire de Viry-Châtillon (91) évoque la volonté de la commune de pouvoir organiser des concerts ou événements culturels dans une chapelle du 19<sup>e</sup> siècle. Cela nécessiterait des travaux, notamment pour en améliorer l'acoustique. A quelle sorte d'aide peut-on prétendre dans ce cas ?
  - ⇒ Florence Portelli : faire une demande de labellisation, dans ce cas 30% des travaux seront financés, ou faire une demande d'aide en investissement.
- **Joëlle Salazar**, maire de Bombon (77) évoque un lavoir en très mauvais état qui risque de s'effondrer, ainsi qu'un projet de réhabilitation d'une ferme dont l'un des bâtiments date de 1865. La commune souhaiterait le conserver pour y héberger l'école et la mairie.
  - ⇒ Florence Portelli : dans ces deux cas de figure, le mieux serait de faire un dossier de demande de labellisation. Des lavoirs ont déjà été labellisés. Il faut s'adresser

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER

au service inventaire de la région, ou bien avec Eric Gross. A chaque fois, il faut montrer en quoi le bâtiment contribue et reflète l'histoire locale.

- **Isabelle Miras**, conseillère municipale à Léchelle (77) demande si les communes peuvent être accompagnées dans le cadre d'un changement de destination d'une église. L'église de la commune date du 16<sup>e</sup> siècle mais n'est pas classée. Ce n'est pas un lieu de vie, seulement quelques messes par an.
  - ⇒ Florence Portelli suggère que l'EPCI du Provinois auquel appartient la commune, et qui a la compétence culture, organise par exemple un festival qui passe dans les églises des villages. Elle rappelle que juridiquement le diocèse reste le principal affectataire lorsque l'église est consacrée. Elle donne l'exemple du Lot qui a mis en place un festival de musique classique dans les petites églises.
  - ⇒ Arnaud Péricard rappelle que l'organisation de spectacles nécessite une licence d'entrepreneurs du spectacle.
  
- **Annie Tissier** confirme que des concerts classiques sont régulièrement organisés dans l'église de Flagy mais que les autres utilisations restent très compliquées. Par ailleurs, les travaux sont hors de proportion avec les retombées économiques des concerts qui sont organisés. Elle souhaite savoir s'il y a des cas où des négociations ont lieu avec les diocèses pour pouvoir élargir les usages.
  - ⇒ Florence Portelli : il faut voir avec les affectataires du lieu (prêtre, vicaire épiscopal ou évêque). S'ils ne veulent pas d'activités supplémentaires, la commune ne peut rien faire.
  
- **Stéphane Devillers**, Conseiller délégué au patrimoine à Jouy-sur-Morin (77), souhaite savoir si le pont de sa commune, non classé, peut être éligible à une aide.
  - ⇒ Florence Portelli : le label d'intérêt régional peut être attribué à un pont, dès que ça fait partie de son histoire et son identité. Il est tout à fait possible dans ce cadre d'avoir des aides, après instruction du dossier.
  
- Il souhaite également savoir si les papeteries du Marais, fondées au moment de la révolution française et où ont été imprimés les premiers assignas, peuvent être éligibles à une aide. La partie ancienne a été acquise par un particulier, mais son projet a du mal à se concrétiser. Une association souhaiterait acquérir le lieu mais ni la communauté de communes ni l'association n'a les moyens de l'acquérir.
  - ⇒ Florence Portelli : à voir du côté du tourisme, car il y a des projets communs entre culture et tourisme pour inclure des lieux d'intérêts dans les circuits touristiques.
  
- **Séverine Brouet-Huet**, Maire Adjointe en charge de la Culture à Claye-Souilly : les aides de la Région peuvent-elles être cumulées avec d'autres ?
  - ⇒ Florence Portelli indique penser que c'est le cas, dans la limite de 80% du montant du projet.
  
- **Benoît Battistelli**, Adjoint à la culture à Saint-Germain-en-Laye souhaite savoir si le label peut s'appliquer à des bâtiments classés / inscrits aux monuments historiques ?
  - ⇒ Florence Portelli : le label concerne des bâtiments non classés/non-inscrits. Néanmoins, la Région peut donner une subvention de 20% pour les bâtiments classés et de 30% pour les bâtiments inscrits.

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER

### 2) Intervention de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Ile-de-France

**Laurent ROTURIER**, Directeur régional de la DRAC Ile-de-France, remercie l'AMIF de l'avoir convié. Il rappelle que la DRAC représente le ministère de la Culture en région.

La question de la protection du patrimoine est une question importante et une spécificité française pour les raisons historiques que l'on sait. On a en France un rapport particulier au patrimoine, à l'histoire et à la mémoire. C'est pour cela que l'Etat est si présent.

On parle de patrimoines au pluriel, car cette notion est très large : patrimoine archéologique, patrimoine oral... On y intègre également le patrimoine de demain, c'est-à-dire la création d'aujourd'hui, d'où l'existence d'un label d'architecture contemporaine remarquable pour les lycées.

La DRAC travaille de manière très collégiale. La Commission régionale du patrimoine et de l'architecture est présidée par Philippe Laurent.

**Antoine-Marie Préaut, conservateur des monuments historiques** présente le fonctionnement des aides de la DRAC, après avoir rappelé que l'Ile-de-France concentre 9% des monuments historiques français :

- Subventions dont les taux sont calculés sur l'enveloppe des travaux et sur celle des frais de maîtrise d'œuvre.
- En-dehors de l'enveloppe de droit commun dédiée aux monuments historiques, trois dispositifs :
  - o **Le Fonds incitatif et partenarial (FIP)** créé en 2018 permet de relever les taux de subvention (50% pour les MH classés et 30% pour les MH inscrits). Il est ciblé sur les communes à faibles ressources et avec peu d'habitants. Budget 2021 : 2,258 millions €. 3 conditions de mise en place :
    - ⇒ Communes à faibles ressources de moins de 10 000 habitants. Il s'agit d'une spécificité propre à l'Ile-de-France, ce seuil étant fixé à 2 000 habitants dans les autres régions.
    - ⇒ Destiné à des opérations prioritaires en matière d'état sanitaire des MH.
    - ⇒ La Région doit intervenir à hauteur de 15% minimum pour que les taux soient relevés. Etant donné qu'elle finance en général 20 à 30% des opérations, cela pose rarement problème. Pour rappel, la commune doit financer au moins 20% des travaux.
  - o La mission **Patrimoine en péril** (mission de Stéphane Bern) lancée en 2017. Sur les projets identifiés dans le cadre du loto du patrimoine, l'Etat relève ses taux de subventionnement à hauteur de 60% pour les MH classés et 40% pour les MH inscrits. Enveloppe 2021 : 1,734 million €.
  - o **Le Plan de relance** de l'Etat : 5 opérations de 4,5 millions €. Il permet de décongestionner la programmation des rénovations de droit commun. La DRAC travaille avec les sous-préfets à la relance. 5 opérations retenues en IDF : Eglise Saint-Eustache (Paris), pavillon de la Muette (Saint-Germain-en-Laye), domaine de Méréville, église Saint-Germain (Pantin) et église Notre-Dame (Magny-en-Vexin).

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER

**Jean-Marc Zuretti**, Chef du service métropolitain de l'architecture et du patrimoine, rappelle les interventions de l'Etat sur les sites patrimoniaux remarquables (opérations d'ampleur) et l'action patrimoniale à mener sur les quartiers de gare du Grand Paris Express. C'est le rôle des Architectes des bâtiments de France (ABF) de définir les périmètres de protection.

**Arnaud Péricard** encourage les élus à solliciter la DRAC sur du conseil. Il rappelle également que les unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP), tout comme la DRAC, protègent les collectivités et sont là pour les accompagner. Il s'agit d'une vraie relation partenariale.

**Laurent Routurier** rappelle que les 2/3 des effectifs de la DRAC œuvrent directement sur le terrain. Leur mission ne peut pas être remplie sans le concours des élus.

#### Questions :

- **Corinne Leray**, Conseillère déléguée à l'action culturelle et au patrimoine à Grez-sur-Loing (77) souhaite savoir comment entrer en contact avec l'UDAP. Dans la commune, il est dur de déterminer qui est responsable de l'entretien de la tour de garde médiévale et de son jardin. Il en est de même pour le pont qui appartient au Département qui a fait intervenir Eiffage, le résultat de l'opération n'étant pas satisfaisant du point de vue de la commune.
- **Annie Tissier** confirme que, d'une manière générale, les petites communes ont du mal à connaître les bons interlocuteurs et à obtenir des renseignements sur les démarches à suivre. Une liste des contacts à mobiliser par département serait utile.
- **Isabelle Miras** souhaite savoir si la DRAC inscrit/classe toujours des monuments historiques. Le cas échéant, comment faire une demande d'inscription ?
  - ⇒ Laurent Roturier confirme que la commission Patrimoine et architecture instruit toujours des dossiers de demande de protection. 19 édifices supplémentaires ont été protégés en 2020, dont l'église du Sacré-Cœur à Paris.
  - ⇒ Antoine-Marie Préaut : pour cela, il faut écrire au Directeur régional des affaires culturelles. Constituer pour cela un petit dossier pour motiver la demande. La DRAC procède ensuite à une visite sur site. Si la commune n'est pas propriétaire, il faut l'accord de celui-ci.

#### LISTE DES INSCRITS :

Nom de la commune / Nom de l'entreprise AMIF Partenaire	Nom	Prénom	Fonction
JUMEAUVILLE	Alexandre	Françoise	1ère adjointe
Limours	Assrir	Nadine	Conseillère Municipale
BOMBON	AUDOIN	jean-louis	conseiller et président SIRP BOMBON BREAU
Savins	BANTEGNIE	Ingrid	Adjointe au maire
Saint-Germain-en-Laye	Battistelli	Benoît	Adjoint à la culture



## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER

Maurecourt	BAUDIN	Jean-Pierre	Conseiller municipal
Château-Landon	BAUDOIN	Frédéric	Adjoint au maire
Vincennes	Beaufrère	Mathieu	Maire adjoint
LONGNES	BEAUMER	Lionel	MAIRE
ETREPILLY	Beauvais	Bernadette	Maire
Saint Loup de naud	Belanger	Béatrice	Adjointe au maire
Marolles en brie	Bellouth	Mehdi	Conseillers municipal
Etiolles	Benoit	Valerie	Adjointe au maire culture
Angervilliers	BOYER	Dany	Maire
MAIRIE D'ARPAJON (91290)	BRAQUET	MARTINE	Adjointe au maire
Jouy-en-Josas	Briand	Anne-Marie	Maire adjoint aux projets urbains et au patrimoine
VANVES	BROEZ	Dominique	Adjointe Culture et Patrimoine historique
Claye-Souilly	Brouet-Huet	Séverine	Maire Adjointe en charge de la Culture et Conseillère Communautaire
Pomponne	Bussy	Fabrice	Délégué
Neuwilleroises	CADOUX	Monique	Adjointe à la culture et aux affaires scolaires
Savins	CHAIGNEAU	JEAN-LOUIS	Maire
St Ouen l'Aumone	Chesnel	patrick	directeur des services techniques
le Mesnil Le Roi	Colombier	Christèle	adjoint culture/tourisme et patrimoine
PALaiseau	Costi	Pierre	Adjoint à l'urbanisme et stratégie foncière
Versailles	de Crépy	Emmanuelle	Adjointe au Maire
SANTENY 94	DE LA PERRIERE	GHISLAINE	maire adjoint au patrimoine
L'Étang la Ville - (78620)	Debaisieux	Axelle	conseillère municipale
Longnes	DEBRAS	Anne	Première adjointe
MONTSOULT	Decluzeau	Christophe	Assistant de Direction
Jouarre	Dehosse	Christine	Adjointe au maire patrimoine culture tourisme
Bois-Colombes	Delamare	Valérie	Marie Adjointe en charge de la Culture
Saint Cyr sur Morin	Delarue	Francis	Maire adjoint
Mairie de Pomponne	Descoux	Marie-Agnès	Adjointe au service scolaire et social
Jouy-sur-Morin	DEVILLERS	Stéphane	Conseiller délégué pour le patrimoine
SANTENY 94440	DIAS DAS ALMAS	JOEL	MAIRE ADJOINT - Resp Projets & Travaux
Fontenay-lès-Briis	DUPONT	CATHERINE	1ere adjointe

## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER

Rosny-sous-Bois	ELICE	Christine	Adjointe au Maire
Saint Mard	FELON	Hildegard	Conseillère municipale
Gouaix	Gandoin	Stéphanie	Conseiller municipal
Carrières-sur-Seine	Gaultier	Françoise	Déléguée au Patrimoine historique et au Tourisme
La Gazette des communes	GIRARD	Hélène	journaliste
GALLUIS	Girault	Suzanne	Conseillère municipale
AULNOY	GOBARD	Eric	Maire
CHATEAUFORT	Gounot	Yonel	Maire adjoint Sport, Culture et Patrimoine
Magny en Vexin	GRILLERE	Yann	Adjoint à la Culture, Patrimoine, Tourisme
Montsoul	Grisey	Joel	Adjoint services généraux
LE PLESSIS GASSOT	GUEVEL	DIDIER	MAIRE
VIRY CHATILLON	GUINAULT	Stéphane	conseiller municipal délégué au patrimoine et au mécénat
Maurecourt	Houbron	Jean-Luc	Adjoint à la vie culturelle
GOUPILLIERES	JEAN	Stéphane	Adjoint au Maire
Boutigny	labranque	jean-Michel	maire adjoint
Château-Landon (77570)	LAGILLE	Valérie	Mairie
MAIRIE DE DEUIL LA BARRE	LASSIERRA	ANNE LAURE	Directrice affaires culturelles
CHATEAUFORT 78117	LATRACE	Christiane	Conseiller municipal
Bombon	Le Scanff	Pierre-Yves	Adjoint au maire
Grez sur Loing	Leray	corinne	Déléguée à l'action culturelle et au patrimoine
MERICOURT	LEVEQUE	Vincent	Conseiller municipal
CONDE SUR VESGRE	LION	FLORENCE	adjointe
Luzarches	Mansoux	Michel	Maire
Santenay	Meunier	Michèle	Adjoint au maire urbanisme et cadre de vie
FONTENAY LE VICOMTE	Mick Rives	Valérie	MAIRE
LECHELLE	Miras	Isabelle	Conseillère municipale
Viry -Chatillon	Moulay	Bernadette	Adjointe à la culture et à la vie associative
Sonchamp	Nassar	Eugénie	Conseiller municipal
Liverdy-en-Brie	Neny	Bernard	Membre commission urbanisme
Herblay sur seine	Nerozzi-Banfi	Sarah	Adjoint à la culture, jeunesse et jumelages
Carrières sous Poissy	NJOK BATHA	Catherine	Maire adjoint
Jouy-en-Josas	Ortenzi-Quint	Daniela	Adjointe au Maire, déléguée à la Culture
BAILLY	Petitmengin	Denis	Adjoint Mobilités, voirie



## COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 FEVRIER

Bruyères le Châtel	PIQUE	Valérie	2ème adjoint au maire
POISSY	Plouze-Monville	Clément	Conseiller municipal délégué au Patrimoine
Echouboulains	Pronost	Hervé	Adjoint en charge des affaires culturelles
BRAY SUR SEINE	RIOTTE	Corinne	Adjointe
CHOISEL	ROGER	DIDIER	ADJOINT AUX TRAVAUX
Bussieres	Sala	Patrick	Adjoint au Maire
Bombon	SALAZAR	Joëlle	Maire
Gargenville	Schinzal	Jackie	Maire adjoint à la culture
Bailly	SORNAY	Elodie	Dgs
Bailly-Romainvilliers	STIZI	Sacha	Élue déléguée à la culture
Paris	Taieb	Karen	Maire-Adjointe au Patrimoine
Mairie de villenoy	Teixeira	Sylvie	Adjointe au maire
SAINT CYR SUR MORIN	THEODOSE POMA	Edith	maire
Bombon	TILLIETTE	Bernadette	Conseillère municipale
Othis	Tripot	Christian	Adjoint aux Finances et au Numérique
DRAC Ile-de-France	TUR	Olivier	Chef de cabinet
BETHEMONT LA FORET	VINCENT	Thierry	maire adjoint
L'Etang la Ville	Virantin	Rodolphe	Maire Adjoint
chanteloup les Vignes	WAGNER	Karin	Directrice des affaires culturelles
Levallois	WEÏSS	David-Xavier	Premier maire adjoint
CROISSY SUR SEINE	ZAKEL	Christophe	Directeur des Services Techniques